



COMPTES ANNUELS

FINAXYS SAS

31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4 - 5
ANNEXE	
GENERALITES	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6-7
NOTES ANNEXES AU BILAN	7-12
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT	12-13
AUTRES INFORMATIONS	13-14

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)	Notes	31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais rech. & dévelop.		-	-	-	-
Conces., brevets & licences		95 530	80 117	15 413	39 546
Fond commercial		-	-	-	-
Autres immob. Incorporelles		-	-	-	-
Avces/immob. Incorporelles		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	95 530	80 117	15 413	39 546
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Autres immob.corporelles		6 700	-	6 700	6 700
Installations et agencements		346 865	146 616	200 249	236 935
Matériel de transport		1 821	88	1 733	-
Matériel informatique et de bureau		396 105	275 738	120 367	151 855
Immob.corporelles en cours		-	-	-	-
Avces/immob.corporelles		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	751 491	422 442	329 049	395 490
Participations financières		407 871	245 271	162 600	171 000
Créances rattach.particip.		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		468 826	-	468 826	420 317
Autres immob.financières		164 050	-	164 050	155 199
Int.courus/créances fin.		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	1 040 747	245 271	795 476	746 516
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		1 887 768	747 830	1 139 938	1 181 552
Stock de marchandises	3.4	-	-	-	-
Avces & acptes versés/cmdes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés.	3.5/3.6	9 452 565	-	9 452 565	7 821 961
Autres créances	3.7	9 904 440	173 333	9 731 107	14 968 485
Valeurs mobilières de placement	3.8	-	-	-	-
Disponibilités		-	-	-	3 086
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		19 357 005	173 333	19 183 672	22 793 532
Chges à répartir/+ exercices		-	-	-	-
Charges constatées d'avance		251 181	-	251 181	302 329
TOTAL DE L'ACTIF		21 495 954	921 163	20 574 791	24 277 413

BILAN PASSIF

PASSIFS <i>(en euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		436 500	438 300
Prime de fusion		65 875	65 875
Réserves légales		50 500	50 500
Autres réserves		10 011 955	14 451 351
Report à nouveau		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 646 197	2 641 775
Provisions réglementées		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3.9	12 211 027	17 647 801
Provisions pour risques		-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.10		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	8 743
Emprunt et dettes financières diverses	3.11	12 546	12 546
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.11	3 555 582	2 645 364
Dettes fiscales et sociales	3.11	4 220 198	3 330 509
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	3.11	434 679	407 626
TOTAL DES DETTES		8 223 005	6 404 788
Produits constatés d'avance	3.12	140 759	224 824
TOTAL DU PASSIF		20 574 791	24 277 413

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT <i>(en euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises		-	-
Ventes de prestations de services		41 957 611	37 072 330
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	<i>4.1</i>	41 957 611	37 072 330
<i>Dont à l'exportation</i>		<i>178 875</i>	<i>140 600</i>
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		19 789	30 000
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		-	99 886
Autres produits		4 383	785
PRODUITS D'EXPLOITATION		41 981 783	37 203 001
Achats de marchandises		-	-
Variation de stocks		-	-
Autres achats et charges externes		23 625 512	19 821 736
Impôts, taxes et versements assimilés		441 601	447 301
Salaires et traitements		10 922 372	10 897 729
Charges sociales		5 028 154	4 749 145
Dotations aux amortissements sur immobilisations		115 845	131 044
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	-
Autres charges		208	32 413
CHARGES D'EXPLOITATION		40 133 692	36 079 368
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 848 091	1 123 633

RESULTAT D'EXPLOITATION (REPORT)	1 848 091	1 123 633
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
Produits financiers de participation	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	458 686	319 188
Reprises sur provisions pour risques financiers et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	3 152
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	458 686	322 340
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	3 706
Différences négatives de change	5	806
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIERES	5	4 512
RESULTAT FINANCIER	458 681	317 828
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 306 772	1 441 461
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 315	1 233 000
Reprises de provisions et transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 315	1 233 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 255	1 559
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 600	180 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 855	181 559
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(30 540)	1 051 441
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	402 447	66 270
Impôts sur le bénéfices	227 588	(215 143)
	4.2	
TOTAL DES PRODUITS	42 444 784	38 758 341
TOTAL DES CHARGES	40 798 587	36 116 566
BENEFICE/ (PERTE)	1 646 197	2 641 775

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 GENERALITES

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis suivant les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement n° 2016-07 de l'ANC du 4 novembre 2016

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Rachat de 18 actions suivi de leur annulation par réduction de capital pour une valeur de 1 800 € en date du 3 mai 2024.
- Cession de 86 actions Smarterz par Finaxys à un minoritaire pour 8 600 €.

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- La liquidation de la société Scaled Risk est intervenue en octobre 2024. Les pertes définitives afférentes au compte courant d'associé ainsi qu'aux titres de participation ont été constatées par des écritures comptables enregistrées au cours de l'exercice 2025.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2 PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée qui varie de 1 à 3 ans.

2.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements et installations	Linéaire 5 ans
Matériel informatique	Dégressif 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 ans

2.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

2.6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 PRISE EN COMPTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Projets au forfait :

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels :

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé *pro rata temporis*.

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au comptable général.

2.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés *pro rata temporis* sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Concessions, Brevets, licences	88 530	7 000	-	-	95 530
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL	88 530	7 000	-	-	95 530

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Amortissements concessions, brevets, licences	48 984	31 133	-	-	80 117
TOTAL	48 984	31 133	-	-	80 117

DEPRECIATIONS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Dépréciations	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Agencements et installations	346 865	-	-	-	346 865
Matériel de transport	6 924	1 821	-	6 924	1 821
Matériel informatique & bureau	380 461	16 450	-	806	396 105
Autres immobilisations corporelles	6 700	-	-	-	6 700
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
TOTAL	740 950	18 271	-	7 730	751 491

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Agencements et installations	109 930	36 686	-	-	146 616
Matériel de transport	6 925	88	-	6 924	88
Matériel informatique & bureau	228 605	47 938	-	806	275 738
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours et avance	-	-	-	-	-
TOTAL	345 460	84 712	-	7 730	422 442

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Titres de participation	416 271	200	-	8 600	407 871
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	420 317	48 509	-	-	468 826
Dépôts	155 199	8 851	-	-	164 050
TOTAL	991 787	57 560	-	8 600	1 040 747

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts de garantie versés.

3.7 ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>(en euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Autres titres de participation	-	-	-
Prêts	468 826	-	468 826
Dépôts	164 050	-	164 050
TOTAL	632 876	-	632 876
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Fournisseurs acomptes versés	-	-	-
Fournisseurs - avoirs à recevoir	45 372	45 372	-
Personnel	69 330	69 330	-
Créances clients et comptes rattachés	9 452 565	9 452 565	-
Etat : TVA et CIR	1 004 116	1 004 116	-
Compte courant débiteur	8 785 622	8 785 622	-
Autres créances	-	-	-
TOTAL	19 357 005	19 357 005	-
Charges constatées d'avance	251 181	251 181	-
TOTAL	20 241 062	19 608 186	632 876

3.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Au 31 décembre 2024, un compte bancaire d'un montant de 8 533 668 euros est centralisé auprès de Neurones S.A et est comptabilisé en compte courant débiteur.

3.9 CAPITAUX PROPRES

3.9.1 Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social est de 436 500 euros et est composé de 4 365 actions de valeur nominale 100 euros.

3.9.2 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023	Aug.	Dim.	Dividendes	31/12/2024
Capital social	438 300	-	(1 800)		436 500
Prime de fusion	65 875	-	-		65 875
Réserve légale	50 500	-	-		50 500
Report à nouveau	14 451 351	-	(105 901)	(4 333 495)	10 011 955
Résultat de l'exercice 2023	2 641 775	-	-	(2 641 775)	-
Résultat de l'exercice 2024		1 646 197	-		1 646 197
TOTAL	17 647 801	1 646 197	(107 701)	(6 975 270)	12 211 027

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>(en euros)</i>	31/12/2023	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reclassement	Reprise de l'exercice	31/12/2024
Provisions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-
<i>Dont :</i>						
Résultat d'exploitation			-		-	
Résultat financier			-		-	
Résultat exceptionnel			-		-	

3.11 ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>(en euros)</i>	TOTAL	Montant < 1 an	Montant entre 1 et 5 ans	Montant > 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit				
- moins de deux ans à l'origine	-	-	-	-
- plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	12 546	-	12 546	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555 582	3 555 582	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 220 198	4 220 198	-	-
Autres dettes	434 679	434 679	-	-
TOTAL	8 223 005	8 210 459	12 546	-

3.12 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	140 759	224 824
TOTAL	140 759	224 824

Les produits constatés d'avance correspondent à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement dans le cadre de projets au forfait.

3.13 COMPTES DE REGULARISATION

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
Fournisseurs : avoirs à recevoir	45 372	31 354
Factures à établir	635 925	331 726
Autres produits à recevoir (IJSS)	60 077	-
Intérêts courus à recevoir	0	0
TOTAL	741 374	363 080

CHARGES A PAYER

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES A PAYER		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 339 467	892 574
Dettes fiscales et sociales	1 277 251	910 582
Clients - Avoirs à établir- Avances	353 446	238 564
Autres dettes	81 233	169 062
TOTAL	3 051 397	2 210 782

4 NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activités s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	%	31/12/2024	%	31/12/2023
ACTIVITES				
➤ Prestations développement (régie/forfait)	100%	41 887	100%	36 961
➤ Refacturation frais de siège	0%	69	0%	30
➤ Refacturation «Référencement»	0%	-	0%	-
➤ Autres	0%	2	0%	81
TOTAL	100%	41 958	100%	37 072

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

4.2 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS

<i>(en euros)</i>	Exercice			Exercice précédent
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	2 306 772	(227 588)	2 079 184	1 687 988
Résultat exceptionnel	(30 540)	-	(30 540)	1 020 057
Participation des salariés	402 447	-	402 447	(66 270)
Profit intégration fiscale		-	-	-
IS - Contribution sociale		-	-	-
Résultat net comptable	1 873 785	(227 588)	1 646 197	2 641 775

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Au 31 décembre 2024, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements au 31 décembre 2024 s'élève à 95 864 euros, en hausse sensible par rapport à 2023. Le taux d'actualisation retenu, identique à celui de l'année précédente, est de 3,4 %.

5.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il existe un engagement hors bilan (caution) de 137 000 €.

5.3 AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société Finaxys ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

5.4 EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	170	169
Employés	2	2
TOTAL	172	171

5.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie. Une telle information aurait pour effet de faire état d'une rémunération individuelle.

5.6 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
REINTEGRATIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE L'ANNEE SUIVANTE		
Organic	35 544	31 401
Participation des salariés	402 447	66 270
Effort construction	-	-
Plus ou moins-values latentes sur OPCVM	-	-
TOTAL	437 991	97 671

5.7 IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDES

NEURONES SA, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 331 408 336, est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés. L'adresse du siège social de NEURONES SA est : 205 avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre.

5.8 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nature des honoraires en €	BMA
Commissariat aux comptes	17 280 €

5.9 CIR

Le montant du CIR 2024 après déduction des honoraires s'élèvent à 410 771 €. La créance du CIR au titre de l'année 2024 a été provisionnée pour un montant de 330 371 €, le complément lié au chiffrage définitif sera comptabilisé en 2025.

FINAXYS

Société par Actions Simplifiée au capital de 436 500 euros
Siège social : Tour Initiale – 1 terrasse Bellini – 92919 La Défense

450 758 040 R.C.S. NANTERRE

Extrait du procès-verbal de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 15 heures, les associés de Finaxys, société par actions simplifiée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation faite par le Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par les associés présents, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire le cas échéant. Le Président constate qu'un associé lui a donné pouvoir.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Monsieur Guillaume BLANCHETIERE, Président de la société, préside la séance en cette qualité. Monsieur Aurélien VALVASON, associé présent et acceptant, est appelé comme scrutateur. Le bureau est ainsi composé.

Le Commissaire aux comptes, BM&A, est absent et excusé.

Il est rappelé que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice 2024 et sur les comptes de cet exercice,
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice 2024 et quitus au Président,
- Approbation, en tant que de besoin, des conventions réglementées,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du mandat du Président et fixation de sa rémunération,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion du Président, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Le Président déclare alors la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur les comptes dudit exercice, la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice, approuve les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe tels qu'ils sont présentés, ainsi

que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

[...]

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que, compte tenu d'un résultat de l'exercice de 1 646 197,08 euros et d'un report à nouveau bénéficiaire de 10 011 954,87 euros, le bénéfice distribuable s'établit à 11 658 151,95 euros.

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte report à nouveau.

A la suite de cette affectation, le compte report à nouveau passe ainsi de 10 011 954,87 à 11 658 151,95 euros.

L'assemblée prend acte des distributions de dividendes réalisées au titre des trois exercices précédents:
2021 : 912,62 euros par action (soit une somme totale de 4 000 013,46 euros)
2022 : aucun
2023 : 1 598 euros par action (soit une somme totale de 6 975 270 euros)

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

[...]

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 15 heures 45. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les membres du bureau.



I FINAXYS

Société par actions simplifiée

Tour initiale – 1 terrasse Bellini
92919 La Défense

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

I EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Finaxys** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

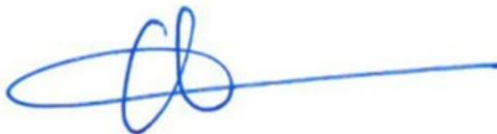
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 mai 2025

Le commissaire aux comptes

BM&A



Céline Claro



Thierry Bellot



COMPTES ANNUELS

FINAXYS SAS

31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4 - 5
ANNEXE	
GENERALITES	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6-7
NOTES ANNEXES AU BILAN	7-12
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT	12-13
AUTRES INFORMATIONS	13-14

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)	Notes	31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais rech. & dévelop.		-	-	-	-
Conces., brevets & licences		95 530	80 117	15 413	39 546
Fond commercial		-	-	-	-
Autres immob. Incorporelles		-	-	-	-
Avces/immob. Incorporelles		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	95 530	80 117	15 413	39 546
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Autres immob.corporelles		6 700	-	6 700	6 700
Installations et agencements		346 865	146 616	200 249	236 935
Matériel de transport		1 821	88	1 733	-
Matériel informatique et de bureau		396 105	275 738	120 367	151 855
Immob.corporelles en cours		-	-	-	-
Avces/immob.corporelles		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	751 491	422 442	329 049	395 490
Participations financières		407 871	245 271	162 600	171 000
Créances rattach.particip.		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		468 826	-	468 826	420 317
Autres immob.financières		164 050	-	164 050	155 199
Int.courus/créances fin.		-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	1 040 747	245 271	795 476	746 516
TOTAL DEL'ACTIF IMMOBILISE		1 887 768	747 830	1 139 938	1 181 552
Stock de marchandises	3.4	-	-	-	-
Avces & acptes versés/cmdes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés.	3.5/3.6	9 452 565	-	9 452 565	7 821 961
Autres créances	3.7	9 904 440	173 333	9 731 107	14 968 485
Valeurs mobilières de placement	3.8	-	-	-	-
Disponibilités		-	-	-	3 086
TOTAL DEL'ACTIF CIRCULANT		19 357 005	173 333	19 183 672	22 793 532
Chges à répartir/+ exercices		-	-	-	-
Charges constatées d'avance		251 181	-	251 181	302 329
TOTAL DEL'ACTIF		21 495 954	921 163	20 574 791	24 277 413

BILAN PASSIF

PASSIFS <i>(en euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		436 500	438 300
Prime de fusion		65 875	65 875
Réserves légales		50 500	50 500
Autres réserves		10 011 955	14 451 351
Report à nouveau		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 646 197	2 641 775
Provisions réglementées		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3.9	12 211 027	17 647 801
Provisions pour risques		-	-
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.10		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	8 743
Emprunt et dettes financières diverses	3.11	12 546	12 546
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.11	3 555 582	2 645 364
Dettes fiscales et sociales	3.11	4 220 198	3 330 509
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	3.11	434 679	407 626
TOTAL DES DETTES		8 223 005	6 404 788
Produits constatés d'avance	3.12	140 759	224 824
TOTAL DU PASSIF		20 574 791	24 277 413

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT <i>(en euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2024	31/12/2023
Vente de marchandises		-	-
Ventes de prestations de services		41 957 611	37 072 330
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	<i>4.1</i>	41 957 611	37 072 330
<i>Dont à l'exportation</i>		<i>178 875</i>	<i>140 600</i>
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		19 789	30 000
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		-	99 886
Autres produits		4 383	785
PRODUITS D'EXPLOITATION		41 981 783	37 203 001
Achats de marchandises		-	-
Variation de stocks		-	-
Autres achats et charges externes		23 625 512	19 821 736
Impôts, taxes et versements assimilés		441 601	447 301
Salaires et traitements		10 922 372	10 897 729
Charges sociales		5 028 154	4 749 145
Dotations aux amortissements sur immobilisations		115 845	131 044
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	-
Autres charges		208	32 413
CHARGES D'EXPLOITATION		40 133 692	36 079 368
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 848 091	1 123 633

RESULTAT D'EXPLOITATION (REPORT)		1 848 091	1 123 633
Bénéfice attribué ou perte transférée		-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré		-	-
Produits financiers de participation		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		458 686	319 188
Reprises sur provisions pour risques financiers et transferts de charges		-	-
Différences positives de change		-	3 152
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
PRODUITS FINANCIERS		458 686	322 340
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		-	3 706
Différences négatives de change		5	806
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		-	-
CHARGES FINANCIERES		5	4 512
RESULTAT FINANCIER		458 681	317 828
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		2 306 772	1 441 461
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 315	1 233 000
Reprises de provisions et transferts de charges		-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 315	1 233 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		26 255	1 559
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 600	180 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 855	181 559
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(30 540)	1 051 441
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		402 447	66 270
Impôts sur le bénéfices	4.2	227 588	(215 143)
TOTAL DES PRODUITS		42 444 784	38 758 341
TOTAL DES CHARGES		40 798 587	36 116 566
BENEFICE/ (PERTE)		1 646 197	2 641 775

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 GENERALITES

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis suivant les principes comptables généralement admis, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement n° 2016-07 de l'ANC du 4 novembre 2016

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Rachat de 18 actions suivi de leur annulation par réduction de capital pour une valeur de 1 800 € en date du 3 mai 2024.
- Cession de 86 actions Smarterz par Finaxys à un minoritaire pour 8 600 €.

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- La liquidation de la société Scaled Risk est intervenue en octobre 2024. Les pertes définitives afférentes au compte courant d'associé ainsi qu'aux titres de participation ont été constatées par des écritures comptables enregistrées au cours de l'exercice 2025.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2 PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis pour usage interne sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée qui varie de 1 à 3 ans.

2.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon les méthodes suivantes :

Agencements et installations	Linéaire 5 ans
Matériel informatique	Dégressif 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 ans

2.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité.

2.6 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 PRISE EN COMPTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Projets au forfait :

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels :

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé *prorata temporis*.

2.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au comptable général.

2.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Les valeurs inscrites à l'actif correspondent au cours historique d'acquisition.

Les intérêts courus sur les billets de trésorerie et certificats de dépôt sont comptabilisés *prorata temporis* sur la période courue jusqu'à la date de clôture.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3 NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Concessions, Brevets, licences	88 530	7 000	-	-	95 530
Fonds de commerce	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL	88 530	7 000	-	-	95 530

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Amortissements concessions, brevets, licences	48 984	31 133	-	-	80 117
TOTAL	48 984	31 133	-	-	80 117

DEPRECIATIONS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Dépréciations	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Agencements et installations	346 865	-	-	-	346 865
Matériel de transport	6 924	1 821	-	6 924	1 821
Matériel informatique & bureau	380 461	16 450	-	806	396 105
Autres immobilisations corporelles	6 700	-	-	-	6 700
Immobilisations en cours et avances	-	-	-	-	-
TOTAL	740 950	18 271	-	7 730	751 491

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Agencements et installations	109 930	36 686	-	-	146 616
Matériel de transport	6 925	88	-	6 924	88
Matériel informatique & bureau	228 605	47 938	-	806	275 738
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours et avance	-	-	-	-	-
TOTAL	345 460	84 712	-	7 730	422 442

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

VALEURS BRUTES	31/12/2023	Aug.	Reclass.	Dim.	31/12/2024
<i>(en euros)</i>					
Titres de participation	416 271	200	-	8 600	407 871
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	420 317	48 509	-	-	468 826
Dépôts	155 199	8 851	-	-	164 050
TOTAL	991 787	57 560	-	8 600	1 040 747

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts de garantie versés.

3.7 ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>(en euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Autres titres de participation	-	-	-
Prêts	468 826	-	468 826
Dépôts	164 050	-	164 050
TOTAL	632 876	-	632 876
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Fournisseurs acomptes versés	-	-	-
Fournisseurs - avoirs à recevoir	45 372	45 372	-
Personnel	69 330	69 330	-
Créances clients et comptes rattachés	9 452 565	9 452 565	-
Etat : TVA et CIR	1 004 116	1 004 116	-
Compte courant débiteur	8 785 622	8 785 622	-
Autres créances	-	-	-
TOTAL	19 357 005	19 357 005	-
Charges constatées d'avance	251 181	251 181	-
TOTAL	20 241 062	19 608 186	632 876

3.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET TRESORERIE

Au 31 décembre 2024, un compte bancaire d'un montant de 8 533 668 euros est centralisé auprès de Neurones S.A et est comptabilisé en compte courant débiteur.

3.9 CAPITAUX PROPRES

3.9.1 Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social est de 436 500 euros et est composé de 4 365 actions de valeur nominale 100 euros.

3.9.2 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	31/12/2023	Aug.	Dim.	Dividendes	31/12/2024
Capital social	438 300	-	(1 800)		436 500
Prime de fusion	65 875	-	-		65 875
Réserve légale	50 500	-	-		50 500
Report à nouveau	14 451 351	-	(105 901)	(4 333 495)	10 011 955
Résultat de l'exercice 2023	2 641 775	-	-	(2 641 775)	-
Résultat de l'exercice 2024		1 646 197	-		1 646 197
TOTAL	17 647 801	1 646 197	(107 701)	(6 975 270)	12 211 027

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>(en euros)</i>	31/12/2023	Var. Périmètre	Dotation de l'exercice	Reclassement	Reprise de l'exercice	31/12/2024
Provisions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-
<i>Dont :</i>						
Résultat d'exploitation			-		-	
Résultat financier			-		-	
Résultat exceptionnel			-		-	

3.11 ECHEANCE DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>(en euros)</i>	TOTAL	Montant < 1 an	Montant entre 1 et 5 ans	Montant > 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit				
- moins de deux ans à l'origine	-	-	-	-
- plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunt et dettes financières divers	12 546	-	12 546	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 555 582	3 555 582	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 220 198	4 220 198	-	-
Autres dettes	434 679	434 679	-	-
TOTAL	8 223 005	8 210 459	12 546	-

3.12 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	140 759	224 824
TOTAL	140 759	224 824

Les produits constatés d'avance correspondent à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement dans le cadre de projets au forfait.

3.13 COMPTES DE REGULARISATION

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
Fournisseurs : avoirs à recevoir	45 372	31 354
Factures à établir	635 925	331 726
Autres produits à recevoir (IJSS)	60 077	-
Intérêts courus à recevoir	0	0
TOTAL	741 374	363 080

CHARGES A PAYER

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 339 467	892 574
Dettes fiscales et sociales	1 277 251	910 582
Clients - Avoirs à établir- Avances	353 446	238 564
Autres dettes	81 233	169 062
TOTAL	3 051 397	2 210 782

4 NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activités s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	%	31/12/2024	%	31/12/2023
ACTIVITES				
➤ Prestations développement (régie/forfait)	100%	41 887	100%	36 961
➤ Refacturation frais de siège	0%	69	0%	30
➤ Refacturation «Référencement»	0%	-	0%	-
➤ Autres	0%	2	0%	81
TOTAL	100%	41 958	100%	37 072

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

4.2 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS

(en euros)	Exercice			Exercice précédent
	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	2 306 772	(227 588)	2 079 184	1 687 988
Résultat exceptionnel	(30 540)	-	(30 540)	1 020 057
Participation des salariés	402 447	-	402 447	(66 270)
Profit intégration fiscale		-	-	-
IS - Contribution sociale		-	-	-
Résultat net comptable	1 873 785	(227 588)	1 646 197	2 641 775

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Au 31 décembre 2024, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation selon la méthode rétrospective, mais n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation. Le montant des engagements au 31 décembre 2024 s'élève à 95 864 euros, en hausse sensible par rapport à 2023. Le taux d'actualisation retenu, identique à celui de l'année précédente, est de 3,4 %.

5.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il existe un engagement hors bilan (caution) de 137 000 €.

5.3 AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX RELATIFS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société Finaxys ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

5.4 EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	170	169
Employés	2	2
TOTAL	172	171

5.5 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie. Une telle information aurait pour effet de faire état d'une rémunération individuelle.

5.6 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
REINTEGRATIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE L'ANNEE SUIVANTE		
Organic	35 544	31 401
Participation des salariés	402 447	66 270
Effort construction	-	-
Plus ou moins-values latentes sur OPCVM	-	-
TOTAL	437 991	97 671

5.7 IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT DES COMPTES CONSOLIDES

NEURONES SA, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 331 408 336, est la société mère tête de groupe établissant des comptes consolidés. L'adresse du siège social de NEURONES SA est : 205 avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre.

5.8 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nature des honoraires en €	BMA
Commissariat aux comptes	17 280 €

5.9 CIR

Le montant du CIR 2024 après déduction des honoraires s'élèvent à 410 771 €. La créance du CIR au titre de l'année 2024 a été provisionnée pour un montant de 330 371 €, le complément lié au chiffrage définitif sera comptabilisé en 2025.

BMA

11 rue de Laborde • 75008 Paris
+33(0)1 40 08 99 50 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
RCS Paris 348 461 443

